

**52010 - Construction, restructuration
et gros entretien des collèges publics**

**Proposition de décision de confirmer l'opération de
restructuration partielle du collège Françoise Dolto
de REICHSHOFFEN et proposition d'approbation
de l'Avant-Projet Définitif de l'opération**

Rapport n° CP/2019/285

Service gestionnaire :

J4-Immobilier

Résumé :

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a affirmé, en Séance Plénière du 20 mars 2017 (CD/2017/007), son engagement fort pour construire l'avenir des collégiens bas-rhinois en adoptant une stratégie globale : "Actions Educatives et collèges". Ce plan prévoit de mener des opérations d'envergure dans certains collèges publics du département (Plan pluriannuel d'investissement /PPI).

A ce titre, le programme technique détaillé des travaux de restructuration du collège Françoise Dolto à Reichshoffen a été approuvé en Commission Permanente du 12 juin 2017 (délibération n°CP/2017/234).

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'approuver l'avant-projet définitif (APD) ainsi que le budget prévisionnel.

Le Plan "Actions éducatives et Collèges", adopté par le Conseil Départemental du Bas-Rhin en séance plénière le 20 mars 2017 (rapport n° CD/2017/007), constitue un engagement fort du Département du Bas-Rhin pour construire l'avenir des jeunes Bas-Rhinois. Il prévoit de mener, dans certains collèges publics du département, des projets de restructurations durables, répondant aux différentes réglementations en vigueur (ADAP, sécurité-incendie, ERP,...) et aux attentes fonctionnelles des usagers, tout en proposant des locaux performants sur le plan énergétique, sobres, faciles d'entretien, aux coûts d'exploitation optimisés.

A ce titre, le périmètre de l'opération de restructuration du collège de Reichshoffen et le budget alloué ont été approuvés par la Commission Permanente du 12 juin 2017 (délibération n° CP/2017/234 – approbation du programme technique détaillé).

Il est proposé de présenter le résultat de la première partie des études de conception qui découle de cette approbation :

Le collège, constitué de plusieurs bâtiments d'époques différentes, est implanté sur un site présentant un dénivelé important.

Pour l'année scolaire 2018/2019, le collège Françoise Dolto de Reichshoffen accueille 409 élèves en section générale. Le collège compte une section ULIS (13 élèves) et une

section SEGPA (50 élèves), répartie en trois champs professionnels : Hygiène/Alimentation/Services (HAS) ; Habitat ; Vente/Distribution/Magasinage (VDM).

L'état des lieux met en évidence des bâtiments parfois vétustes, mal isolés thermiquement (ce qui ne permet pas d'optimiser les dépenses de fonctionnement) et ne répondant plus aux réglementations en vigueur en terme d'accessibilité et de surface des locaux. Le fonctionnement du collège est par ailleurs impacté par une administration se trouvant à l'écart du reste des bâtiments et une implantation des locaux de la vie scolaire rendant difficile l'organisation et la surveillance.

Les objectifs de l'opération sont les suivants :

- Apporter les améliorations fonctionnelles :
 - Déplacer le parvis d'entrée pour création d'une dépose minute et bus hors voirie publique ;
- Répondre aux besoins pédagogiques et réglementaires :
 - Intégrer l'administration dans le bâtiment C (externat 1) ;
 - Restructurer des salles courantes ;
- Rendre le site et les bâtiments accessibles aux personnes handicapées, dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (ADAP) ;
- Améliorer l'efficacité énergétique du bâti existant (bâtiments C).

Le projet de restructuration et d'extension proposé comprend les travaux suivants :

- La reconfiguration du parvis d'entrée impliquant la démolition du bâtiment A ;
- La création d'un abri vélos mitoyen au nouveau parvis ;
- La création de rampes d'accès au bâtiment C pour les personnes à mobilité réduite ;
- La construction d'un nouveau préau ;
- La restructuration du bâtiment C incluant l'amélioration de ses performances thermiques, la mise en œuvre d'un ascenseur, le réaménagement du RDC et du 1^{er} étage (intégration de l'administration et restructuration partielle de salles courantes), la rénovation légère du 2^{ème} étage, ainsi que la mise en place d'une ventilation adaptée ;
- La mise en accessibilité du bâtiment D (demi-pension) par la construction d'une passerelle reliant le bâtiment C et le niveau haut de la cour ;
- La mise en place d'une nouvelle chaufferie centrale dans le bâtiment D ;
- L'amélioration des performances thermiques et le réaménagement partiel du bâtiment E (Ateliers SEGPA) ;
- Reprise structurelle ponctuelle du bâtiment F afin de pallier aux désordres.

Cette opération n'intervient pas sur les logements.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été confié au groupement de maîtrise d'œuvre BAUSSAN-PALANCHE architectes (architecte mandataire) pour un montant de 372 000 € TTC ; il a été notifié le 28 février 2018.

Le planning prévisionnel prévoit un démarrage des travaux début 2020 pour une livraison à l'automne 2021.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 5 051 000 € HT. Le coût global prévisionnel de l'opération s'élève à 7 600 000 € TTC. Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

Cette dépense devra être inscrite au budget de la manière suivante :

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
COLLEGE001 2008/2	COLLEGE DE REICHSHOFFEN	7 600 000,00 €	7 600 000,00 €	7 600 000,00 €

La Commission Territoriale Nord a émis un avis favorable le 17 juin 2019.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- *d'autoriser le lancement des travaux de restructuration et d'extension du collège Françoise Dolto de Reichshoffen ;*
- *d'approuver l'avant-projet définitif de l'opération de restructuration et d'extension du collège Françoise Dolto de Reichshoffen, dont la synthèse est jointe en annexe ;*
- *d'approuver le nouveau coût prévisionnel des travaux pour un montant de 5 051 000 € HT ;*
- *d'approuver le nouveau coût global de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 7 600 000 € TTC.*

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,



Frédéric BIERRY